

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/199-islamophobie-laicite>



Laïcité à géométrie "très" variable.

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : lundi 19 décembre 2011

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

C'est un rituel annuel. Lors du vote du budget, les élus du Conseil de Paris s'empoignent sur la légitimité des subventions accordées par la Ville à une vingtaine de crèches confessionnelles, et notamment les crèches juives, qui accueillent un millier d'enfants. Mercredi 14 décembre, des subventions de plus de 2 millions d'euros ont été accordées à ces structures. Un financement jugé contraire au principe de laïcité par certains élus de gauche.

"Il n'est pas acceptable que la ville de Paris méprise ainsi la loi de 1905 et accorde, ni plus ni moins, 2,3 millions d'euros à des structures confessionnelles", en majorité des crèches d'obédience juive ou gérées par des associations loubavitch (orthodoxes), a déploré Danielle Simonnet, élue du PG, dont le groupe a voté contre.

De son côté, le mouvement Loubavitch assure ne gérer que "deux crèches qui ont reçu cette année quelque 85 000 euros". Le groupe EELV et les élus du PRG ont voté contre ces subventions ou se sont abstenus selon les cas, en fonction des progrès apportés dans ces structures. Depuis 2008, face aux critiques récurrentes, la Mairie de Paris s'efforce de préciser des critères d'attribution des subventions afin que les crèches soient davantage en conformité avec le principe de laïcité : ouverture le vendredi après-midi (malgré shabbat) ou bien encore accueil des enfants "domiciliés à Paris" sans distinction confessionnelle, - la majorité de ces structures accueillant exclusivement des enfants juifs-. La Mairie demande aussi à ces crèches de participer à l'attribution des places dans les arrondissements.

Selon les élus verts, "le caractère communautaire et religieux de l'accueil persiste dans certaines de ces crèches" et, selon l'exécutif parisien, certaines ont vu leurs subventions réduites ou supprimées. Les écologistes ont proposé que le maire de Paris confie à un "observatoire de la laïcité" le soin d'"évaluer le respect de neutralité dans le fonctionnement des crèches associatives". Cet observatoire devrait voir le jour au premier trimestre 2012.

Porte à porte et présence publique

En marge de cette polémique annuelle, le mouvement Loubavitch, l'une des branches les plus dynamiques du judaïsme contemporain, poursuit sa stratégie pour renforcer la visibilité des communautés juives dans les grandes villes de France. A l'occasion de la fête de Hanouccah, la fête des lumières qui démarre cette année le 20 décembre et au cours de laquelle les juifs allument une bougie chaque soir durant une semaine, le mouvement Loubavitch organise des allumages publics de chandeliers géants dans une centaine de lieux (un chiffre en hausse chaque année). Le grand rabbin de France, Gilles Bernheim, assistera comme chaque année à l'allumage parisien qui se tient au Champ de Mars, mardi 20.

[Source](#)